

Martigné-Ferchaud, le lundi 29 juin 2020,

Maillage bocager : de la plantation à la valorisation Exemple d'une économie circulaire territoriale à Martigné-Ferchaud

Ce lundi 29 juin, Olivier Allain, Vice-président de la Région à l'agriculture et l'agroalimentaire, est allé à la rencontre d'agriculteurs et d'élus à Martigné-Ferchaud. Alors que le bocage présente de nombreux atouts dans la lutte contre le changement climatique, le territoire de la Roche aux Fées communauté fait figure d'exemple. Exploitants agricoles, filière bois locale et élus y travaillent de concert à la mise en œuvre d'une véritable économie circulaire territoriale via l'amélioration du maillage bocager dans toute sa chaîne, de la plantation à la valorisation. Cette mobilisation territoriale, que la Région soutient et encourage, répond pleinement à la BreizhCOP et aux engagements de la Bretagne pour le climat. Un exemple à suivre !

Guidée par Jérôme et Jean-Luc Perdriel, associés du GAEC *Les Plaisirs Érablaisiens* et membres de la CUMA *La Fourragère* puis par Thierry RESTIF Vice-président environnement de Roche aux Fées Communauté, administrateur de CBB35, la visite s'est déroulée en **trois temps**, chacun illustrant un volet de cette boucle d'économie circulaire.

Des agriculteurs pour la plantation

Au lieu-dit L'Érablette, le GAEC des *Plaisirs Érablaisiens* produit et transforme du veau, du bœuf et du porc en agriculture raisonnée sur 100 ha (75 ha herbe et 25 ha céréales). Grâce au programme de plantations porté par Roche aux Fées Communauté dans le cadre de **Breizh bocage**, les exploitants ont planté 2 km de haies et bosquets.

Le GAEC alimente sa propre chaudière à plaquettes avec le bois produit par le bocage et valorise le surplus de bois via le Collectif Bois Bocage 35* (CBB35).

Une CUMA pour la gestion du bocage

La ferme du GAEC est aussi le siège de la CUMA *la Fourragère*, qui mutualise les investissements afin de permettre à ses adhérents de bénéficier de **matériels performants d'entretien** du bocage. Ainsi, avec l'appui financier de la Région (65 000 €) et du fonds européen FEADER (25 000 €), la coopérative a notamment fait l'acquisition de matériels d'entretien, de valorisation du bocage et de désherbage mécanique (bineuse, presse enrubanneuse, scie circulaire...) ou encore d'un broyeur, dont l'achat a également été soutenu via le **Plan Bois Énergie**.



© Pascal LEOPOLD - RB - le bocage en Bretagne

SERVICE PRESSE

La CUMA a également investi dans une **plateforme de stockage de plaquettes** avec l'aide financière de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

***CBB35 : moteur de la filière bois local**

Créée en 2011 sous l'impulsion du Département et d'AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement), l'association CBB35 est chargée de développer et structurer la filière bois de bocage en Ille-et-Vilaine. Composée de collectivités, associations de producteurs, industriels du bois forestier et installateurs de chaudières, elle fait le lien entre les exploitations en capacité de produire des plaquettes de bois et la demande. Jean-Luc Perdriel en est l'un des administrateurs.

Roche aux Fées Communauté impliquée dans la transition énergétique

Engagée depuis 10 ans dans une démarche de **Territoire à Énergie Positive** (TEPos), la communauté de communes s'est orientée vers la production d'énergies renouvelables. Très impliquée, elle a étroitement associé son projet à la **transition agro-écologique des exploitations agricoles** et a mis en place **3 réseaux de chaleur**, dont une chaudière bois à Martigné-Ferchaud alimentée par le bois du CBB35.

Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, ce sont **150 km de haies qui ont été plantés en 10 ans dans le cadre du programme Breizh Bocage**, dont 20 Km soutenus par les **MAEC**. Le bocage est désormais classé dans le cadre du PLUi et les agriculteurs sont accompagnés pour compenser d'éventuelles destructions de haies, pour réaliser un plan de gestion durable de la haie.



Roche aux Fées Communauté : un PCAET exigeant

A travers son **PCAET** (Plan climat air énergie territorial), Roche aux Fées communauté a défini 6 axes stratégiques pour diminuer sa production de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air, au premier rang desquels figure : la **valorisation de l'agriculture et l'accompagnement de la transition vers une alimentation bas carbone**.

En matière de **développement des énergies renouvelables**, la collectivité souhaite optimiser les différents potentiels du territoire, envisagés comme **supports de création de richesses locales**. Il est ici question de bois énergie, de solaire, d'hydrogène renouvelable ou de biogaz avec la définition d'une doctrine sur la méthanisation garantissant la qualité des projets. S'agissant de la méthanisation, la communauté de communes est un partenaire historique du projet collectif territorial Enerfées, dont l'actionnariat majoritaire est porté par les agriculteurs du territoire et la coopérative des Poulets de Janzé.

BREIZH BOCAGE : qu'est-ce que c'est ?

S'adressant principalement aux agriculteurs, mais aussi aux propriétaires fonciers, *Breizh Bocage* vise à reconstituer un maillage bocager par la plantation de haies bocagères et la création de talus autour de parcelles agricoles, afin, notamment, d'améliorer la qualité de l'eau en Bretagne. Ce programme permet une prise en charge partielle des plants, protections, paillage... et des travaux de plantation/construction de talus.

Evaluation de l'impact

Mis en place en 2007, *Breizh Bocage* fait l'objet, depuis le début de l'année, d'une enquête de recensement dans le but d'**identifier les dynamiques bocagères, de mesurer l'impact du programme en Bretagne et de définir les orientations de son prolongement après 2021**.

5 000 km de haies plantées depuis 2007

Couvrant 80% du territoire régional, *Breizh Bocage* est animé et financé par la Région, dans le cadre de la gestion des fonds européens FEADER, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les 4 départements bretons. Depuis le début de sa mise en œuvre en 2007, **40 M€ ont été consacrés à l'en-**

retien du bocage breton et à la plantation de près de 5 000 km linéaires de haies et/ou talus dans 45 territoires. Ce travail est mené en lien avec les EPCI ou syndicats mixtes, qui sont les maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage sur leur territoire.

Préserver la ressource en eau mais pas que...

Dans la lutte contre le changement climatique, préserver le bocage revêt plus d'un intérêt :

> le bocage participe à la **lutte contre l'érosion des sols et le transfert des polluants**. Il **limite l'importance des inondations** et contribue à la recharge en eau des nappes souterraines.

> Avec la forêt, le bocage constitue un **potentiel de séquestration de carbone non négligeable**, à condition de mettre en place une gestion durable et dynamique.

> La construction de **filiales valorisant la matière issue du bocage sur le plan énergétique (bois de chauffage)** constitue un autre enjeu majeur pour la Région.

> Enfin, le bocage participe à la **qualité des paysages** et à la **préservation de la biodiversité**.

La Région Bretagne engagée dans la transition énergétique



Cette visite d'Olivier Allain sur le territoire de Martigné-Ferchaud vient illustrer **l'engagement de la Bretagne**, une Région très fortement impliquée dans la **transition énergétique** de son territoire. Sa démarche globale menée autour de la **BreizhCOP** en témoigne.

La Région impulse et accompagne notamment les territoires dans la mise en œuvre de leurs actions, que celles-ci relèvent d'obligations légales ou qu'elles soient volontaristes.

◆ **Les PCAET** (Plan Climat Air Énergie territorial)

En lien avec l'État et l'ADEME, la Région agit pour **accélérer la transition énergétique à travers la stratégie régionale "Ambition Climat Énergie"**. Les 3 partenaires s'y engagent à accompagner les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET.

D'une portée très large, les PCAET lient les sujets du climat, de l'air & de l'énergie, aux enjeux d'économie, d'aménagement du territoire, de transports, de préservation des ressources... Ils sont donc une **réelle opportunité pour mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet de territoire** en impulsant des dynamiques positives pour l'économie locale et l'emploi, pour réaliser des économies d'énergie...

Dans ce cadre, l'accompagnement des territoires par les 3 partenaires Etat-ADEME-Région, est à la fois individuel (suivi individualisé) et collectif (ateliers, journées thématiques, plateforme collaborative, formations...). Ils assurent également la promotion des PCAET et valorisent les actions mises en œuvre, mettent à disposition des données territorialisées et proposent d'accompagner financièrement des actions de transition via des appels à projets.

◆ **Le Plan Bois Énergie**

Partenaire historique du Plan Bois Énergie, la Région soutient son animation portée par AILE et ABIBOIS. Elle participe également aux investissements via l'apport de crédits régionaux et de fonds européens (FEDER). Au total, entre 2015 et 2020, la participation de la Région au Plan Bois Énergie s'élève à 3 M€ environ.

planboisenergiebretagne.fr

Le Plan Bois Énergie, qui fait actuellement l'objet d'une évaluation-révision, participe à l'atteinte des objectifs "énergies renouvelables" des PCAET via des aides financières à l'investissement matériel, des accompagnements techniques ou encore la mise en relation des acteurs.

◆ **Le schéma régional de la biomasse**

La Région a co-élaboré avec l'Etat, et en concertation avec les professionnels, le schéma régional de la biomasse validé en octobre dernier. Ce schéma définit, à l'horizon 2030, les grandes orientations et actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des filières de production et de valorisation de la biomasse pour un usage énergétique, en veillant au respect des espaces naturels (notamment les espaces agricoles et forestiers).

En effet, la valorisation énergétique de la biomasse doit être considérée comme une valorisation ultime dans une logique de prolongation des cycles d'usages de la matière (principe de la hiérarchisation des usages).

Les risques de tension sur les gisements de biomasse constituent d'ailleurs des enjeux locaux non négligeables. Une cartographie détaillée des gisements, acteurs et projets, va être établie à l'échelle des territoires. A cet effet, un nouvel outil de l'observatoire environnement en Bretagne est proposé aux territoires sur l'estimation de leur potentiel énergétique à partir de bois (bretagne-environnement.fr).

Les MAEC Bocage

Et parallèlement, Dans le cadre de la programmation du fonds européens FEADER, la Région Bretagne a souhaité créer une MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) spécifique au bocage en lien avec le programme Breizh Bocage et validée par l'UE.

Ainsi, sur la programmation 2014-2020, ce sont **400 agriculteurs** qui ont contractualisé une **MAEC bocage** permettant d'apporter **4 M€** de soutien et la gestion de **1 500 Km de haies**.

Carte des PCAET en Bretagne - Mars 2020

